

**FIKIRA  
REVUE AFRICAINE**



**N°08  
Janvier 2026**

**Savoirs en crise, humanité en devenir**

**ISSN : 3125-1722**



# **FIKIRA-REVUE AFRICAINE**

**N°08  
Janvier 2026**

**Savoirs en crise, humanité en devenir**

**ISSN : 3125-1722**

## PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue *Fikira* tire son nom d'un mot swahili – langue la plus parlée d'Afrique avec plus de 200 millions de locuteurs – qui signifie « pensée » ou « réflexion ». C'est à l'initiative de Babacar Mbaye Diop, alors doctorant, que la revue a été fondée le 15 mai 2005 à Rouen (France) par un collectif de jeunes chercheurs de diverses nationalités.

*Fikira -Revue africaine* se veut avant tout le reflet de travaux de recherche en cours, un espace de débat intellectuel et un lieu d'expression privilégié pour les jeunes chercheurs travaillant sur l'Afrique.

Après plus d'une décennie d'interruption, la revue reprend aujourd'hui ses activités et adopte désormais un format exclusivement en ligne. Elle conserve cependant les mêmes ambitions fondatrices : contribuer à la construction et au rayonnement des Lettres, des Sciences humaines et sociales en Afrique et dans la diaspora. Elle s'intéresse à un large éventail de disciplines – histoire, géographie, sociologie, économie, philosophie, arts, esthétique, littérature, linguistique, entre autres – et entend publier des articles scientifiques, des notes de lecture sur les parutions récentes, tout en renforçant la visibilité internationale des travaux de jeunes chercheurs.

La revue ambitionne également de dynamiser les échanges savants et de mettre à la disposition des universitaires et des étudiants un véritable outil de travail. Elle encourage la soumission de contributions originales et de qualité, favorise le croisement des approches et promeut le décloisonnement disciplinaire. Les articles et communications scientifiques provenant d'universitaires d'Afrique et d'ailleurs sont les bienvenus. Toute contribution soumise au comité de rédaction fait l'objet d'une évaluation par des spécialistes membres du comité de lecture.

## **LA DIRECTION**

Directeur de la Revue : Professeur Babacar Mbaye DIOP, UCAD

Rédacteur en chef : Dr Samba DOUCOURE, UCAD

Secrétaire administratif : Dr Tafsir Baba Ndao DIOUF

Trésorier : Dr Mamadou Sadio DIALLO

Email : [revuefikira@gmail.com](mailto:revuefikira@gmail.com)

## **LE CONSEIL SCIENTIFIQUE**

Jean-Godefroy BIDIMA, Université de Tulane, USA

Myriam Odile BLIN, Université de Rouen-Normandie

Mamoussé DIAGNE, UCAD/FLSH

Malick DIAGNE, UCAD/FLSH

Ute FENDLER, Université de Bayreuth, Allemagne

Cheikh Moctar BA, UCAD/ FLSH

## **LES MEMBRES DU COMITÉ DE REDACTION**

Ousmane SARR, FLSH/ UCAD

Soukeyna Ismahan DIOP, FLSH-UCAD

Estelle FOSSEY, ISAC/UCAD

Anvilé Marie Noëlle KOFFI, UPGC/Korhogo-Côte d'Ivoire

Malick BADJI, FLSH/UCAD

Daouda SENE, FLSH/UCAD

Kadiatou COULIBALY, Université des Sciences Sociales et de Gestion, Bamako

Mamadou Yéro BALDÉ, FASTEF/UCAD

Mamadou SOUMBOUNOU, UYOB, Mali

Moussa COULIBALY, UFR LASH, UASZ-Sénégal

Khady NIANG, FLSH/UCAD

Nadège COMPAORE, Université Norbert ZONGO-Burkina-Fasso

Demba Thilele DIALLO, Maître de Conférences Assimilé, IFE/UCAD

Doudou DIENG, Lycée Agrocampus, Saint-Germain-En-Laye, Paris, France

Birame SÈNE, UFR LASH/UASZ-Sénégal

Sémou DIOUF, UCAD

Lala Aïché TRAORE, Institut des Sciences Humaines, Bamako

Ibou dramé SYLLA, Dr en Philosophie, UCAD

Mamadou Sadio DIALLO, Dr en Philosophie, UCAD

Magueye GNING, Dr en Philosophie, UCAD

Birama DIOP, Dr en Philosophie politique, UCAD

## **Pour toute information, contacter :**

Tel : +221779579815/ +221771610126

Email : [revuefikira@gmail.com](mailto:revuefikira@gmail.com), [tafsirbaba@hotmail.fr](mailto:tafsirbaba@hotmail.fr), [douc1samba@gamil.com](mailto:douc1samba@gamil.com)

## Table des matières

<b>PARTIE I – Esthétique, logique et fondements de la rationalité .....</b>	<b>5</b>
Chapitre 1	
De la beauté absolue à la beauté relative : Kant et Hutcheson	
<b>Mounirou DIALLO.....</b>	<b>7</b>
Chapitre 2	
Logique et mathématiques chez Boole et Frege	
<b>Malick BADJI.....</b>	<b>21</b>
<b>PARTIE II – Subjectivité, altérité et figures de l’expérience humaine .....</b>	<b>37</b>
Chapitre 3	
Le soi et l’autre à l’épreuve de la philosophie de la traversée	
<b>Mamadou Sadio DIALLO.....</b>	<b>39</b>
Chapitre 4 L’héroïsme du vagabond chez Maxime Gorki et Vladimir Korolenko	
<b>Mouhamed FALL .....</b>	<b>53</b>
<b>PARTIE III – Discours critique, satire et crise du politique .....</b>	<b>75</b>
Chapitre 5	
Le corps de la femme objet de débats et de combats	
<b>Mory THIAM .....</b>	<b>77</b>
Chapitre 6	
L’argumentation <i>ad personam</i> dans la satire du XVIIe siècle : Une stratégie rhétorique au service de la critique sociale chez Mathurin Régnier et Agrippa d’Aubigné	
<b>François Xavier DIEME.....</b>	<b>93</b>
Chapitre 7	
La crise de la démocratie libérale selon Marcel Gauchet	
<b>Maguëye GNING.....</b>	<b>115</b>

**PARTIE IV –Défis contemporains, émancipation et décolonisation des savoirs..... 133**

Chapitre 8  
L'éducation chez al Fârâbî : dialogue entre philosophie et religion  
**Hady NIANG..... 135**

Chapitre 9  
L'insertion professionnelle des jeunes : la problématique de la stratégie  
**Alphonse NIANE..... 149**

Chapitre 10  
La décolonisation de la psychiatrie chez Fanon  
**Ousmane SARR ..... 165**

**RECENSIONS**  
Djibril Samb, un penseur du quelque chose  
Lecture du Tome V de *L'heur de philosopher la nuit et le jour*  
**Ibou Dramé SYLLA..... 179**

## Chapitre 7

### La crise de la démocratie libérale selon marcel Gauchet

Maguëye GNING

*(Université Cheikh Anta Diop de Dakar)*

**Résumé :** La présente réflexion se propose de mettre en exergue la crise de la démocratie libérale développée par Marcel Gauchet. Analysant la pensée de l'auteur, nous montrons que cette crise ne renvoie pas systématiquement à une faillite ou une disparition de la démocratie moderne mais l'existence de quelques contradictions inhérentes à la démocratie elle-même. En mettant l'accent sur la politique du droit des individus, la démocratie libérale favorise l'autonomie de celui-ci au détriment du pouvoir collectif. Cependant, cette situation où l'individu prime sur le collectif aboutit à une démocratie minimale. Toutefois, cette crise s'accroît avec la mondialisation et l'influence croissante de l'économie de marché qui menacent fortement l'existence de l'Etat-Nation.

**Mots clés :** Démocratie libérale, Démocratie minimale, Mondialisation, Etat-Nation.

**Abstract :** This reflection aims to highlight the crisis of liberal democracy developed by Marcel Gauchet. Analyzing the author's thinking, we show that this crisis does not systematically reflect on failure or disappearance of modern democracy, but rather the existence of some contradictions inherent in democracy itself. By emphasizing the politics of individual rights, liberal democracy favors individual autonomy at the expense of collective power. However, this situation, where the individual prevails over the collective, results in a minimal democracy. However, this crisis is accentuated by globalization and the growing influence of the market economy, which seriously threaten the existence of the nation-state.

**Keywords :** Liberal democracy, minimal democracy, globalization, nation-state.

## **Introduction :**

Selon Marcel Gauchet, le mot libéral ne renvoie pas à une idéologie mais à un moment de fait du régime démocratique. (...) Elle revêt un triple aspect : l'émancipation de la société civile, l'émancipation des membres de cette société (et du marché qui les lie), l'inversion du rapport entre pouvoir et collectivité (2007, p. 9). En effet, le libéralisme dans sa conception classique, renvoie à la sphère des libertés individuelles au sein de la société. C'est au sein de ce même libéralisme que se matérialise les droits individuels et économiques à l'intérieur d'un cadre politique qui régule et contrôle, à l'image de l'État-Nation. Du coup, la démocratie libérale regroupe en son sein deux composantes : le sujet politique collectif et le sujet de droit individuel avec la nécessité de trouver un équilibre pour le bon fonctionnement du gouvernement démocratique libéral. C'est pourquoi, dans son développement, la démocratie libérale n'a pas manqué de susciter des tensions entraînant des moments de crises politiques.

Pour Marcel Gauchet, il s'agit de penser les difficultés qu'éprouve la démocratie libérale à se stabiliser et à domestiquer les crises auxquelles elle est confrontée de façon récurrente. Il cherche à donner à ces crises un principe d'intelligibilité global. Derrière l'apparence se cache une certaine complexité qui laisse apparaître un certain paradoxe dans les temps modernes. Si la « démocratie libérale » est le seul système concevable pour gouverner le monde moderne, notre seul horizon ; il n'en demeure pas moins qu'elle reste en grande partie opaque. Ce qui justifie le propos de Marcel Gauchet selon lequel : « La démocratie n'a plus d'ennemis et c'est à partir de cette disparition qu'il faut approcher ce trouble étrange qui la consume du dedans » (2013, 21). En approfondissant les thèses dont il avait jeté les bases dans le « désenchantement du monde », Marcel Gauchet pense avoir trouvé le principe d'intelligibilité qui nous manque. Selon Marcel Gauchet, c'est « dans le retour aux sources qui a propulsé la démocratie au pinacle qu'il faut chercher les racines du malaise qui l'étreint. Ce qu'elle y gagne en assurance de ses bases, elle le paie en incertitude sur son pouvoir » (2013, 22).

C'est dans cette perspective que la démocratie libérale marque de façon déterminante la mise en place d'une scission dans l'architecture de la modernité démocratique. En effet, ce qui va entraîner la crise dans la société moderne ce ne sont pas les totalitarismes et leur volonté de reconstruire l'unité comme dans l'organisation religieuse mais plutôt la volonté d'organiser la société à partir des droits des individus. « Ce n'est pas le totalitarisme que nous avons à craindre mais la déliaison ou la dissociation, la désarticulation plus ou moins chaotique des collectifs. Ce n'est pas le pouvoir total que nous avons à redouter mais l'impuissance complète » (Gauchet 2008, 63). On voit clairement par-là que la modernité fait face à une nouvelle instabilité qui est en principe le dernier souffle de ce long processus de « sortie de la religion ». Le processus que suit la démocratie moderne se pose sous la forme d'une dialectique entre des périodes de stabilité et des périodes d'instabilité donc de crises comme la dialectique entre les sociétés de l'hétéronomie qui sont de types religieux ou séculier totalitaire et les sociétés de l'autonomie qui sont les sociétés démocratiques.

Marcel Gauchet identifie deux moments de crise de croissance de la démocratie. Ainsi, c'est la comparaison entre la première et la seconde crise qui permet de saisir le contexte actuel de la démocratie. En effet, la crise actuelle de la démocratie trouve son origine non pas dans l'élément de l'« histoire » mais dans l'élément du « droit ». C'est la raison pour laquelle la crise actuelle de la démocratie n'est pas une remise en question de la démocratie comme principe d'autonomie mais plutôt une crise qui provient de l'articulation des trois vecteurs que sont le politique, l'histoire et le droit. Cette crise soulève des questions importantes : Quelle est la nature exacte de la crise de la démocratie libérale selon Marcel Gauchet ? En prenant le dessus sur le collectif et le public, comment la politique du droit des individus conduit-elle à une démocratie minimale ? En quoi la mondialisation et l'économie de marché croissante qui résultent du libéralisme fragilisent-elles les structures de l'Etat-Nation ? Il s'agit dans cette recherche de montrer que le régime mixte dont parle Marcel Gauchet est largement dominé par les droits des individus, ce qui nous

éloigne de l'idéal démocratique par un affaiblissement du pouvoir collectif. Nous allons à travers la pensée de l'auteur analyser la crise croissance de la démocratie libérale, marquée par une démocratie minimale par la politique des droits des individus et son rapport avec la mondialisation de l'Etat-Nation.

### **1. La crise croissance de la démocratie moderne**

Cette démocratie tant magnifiée à travers le monde au point d'être élevée à la dimension d'un principe universel connaît une croissance qui n'est pas exempte de crise et accouche d'elle-même dans la douleur. Ainsi, la croissance de la démocratie suit un processus difficile qui procède par étapes successives et emprunte souvent plusieurs détours tortueux, ce qui permet de dire autrement que ce n'est pas une histoire qui effectue une trajectoire linéaire. Elle est sujette à de multiples crises dont

Marcel Gauchet situe la première à partir de la première période du XX<sup>e</sup> siècle. Cette première crise trouve son explication dans le fait que ceux qui ont le statut d'électeur ne s'identifient plus par rapport à l'organisation institutionnelle de type démocratique. Vue sous cet angle, on peut penser que le régime démocratique n'est pas à l'abri d'une remise en question par les individus, une remise en question qui l'expose à sa perte par la façon dont les individus la conçoivent et l'exercent.

Il parle par la suite d'une seconde crise de croissance de la démocratie et montre qu'elle a la particularité de ruiner les fondements du régime démocratique ; et que cette crise est consubstantielle à la démocratie parce qu'étant un régime mixte qui articule trois éléments à savoir l'histoire, le droit, le politique. Gauchet affirme : « La démocratie des Modernes associe trois dimensions qui traduisent et concrétisent, chacune dans leur ordre, la propriété dernière qui la caractérise, à savoir l'autonomie. Elle est faite séparément et indissolublement, de politique, de droit et d'histoire » (2013, 28). Alors que la cohabitation de ces trois entités ne peut pas se faire sans difficulté majeure.

C'est dans son perfectionnement qu'elle est le plus menacée par une seconde crise

liée à une crise de croissance. En effet, la seconde crise de croissance de la démocratie s'accompagne en même temps de dysfonctionnements, de déséquilibres qu'elle accouche elle-même. Cette crise trouve son fondement dans le « désenchantement du monde » par le moment du passage de l'« hétéronomie » à l'« autonomie ». Selon Gauchet « C'est ce pas de plus hors de la dépendance religieuse qui a déterminé le ralliement universel à la liberté démocratique. Il a retiré au parti de l'hétéronomie les derniers appuis qu'il pouvait conserver dans la vie sociale, du côté des liens avec la tradition ou des obligations d'appartenance » (2013, 30). Ce passage marque le moment de « la sortie de la religion » par le développement de trois vecteurs à savoir : l'« histoire », le « droit » et le « politique ».

Dans cette même perspective, nous pouvons voir une différence entre la démocratie des « anciens » et la démocratie des « modernes ». La démocratie moderne repose sur la constitution d'un État, de la reconnaissance du droit des individus et de la mobilisation collective pour la construction d'un avenir commun qui consiste selon Gauchet : « à confier le secret de son être au temps ouvert de l'avenir où se projette pour se produire, afin de se retrouver et de savoir au travers de cette praxis » (2008, 65). Alors que la démocratie des anciens au contraire reposait sur la mise en place de la cité comme forme d'organisation, de la reconnaissance de droits pour les citoyens uniquement d'où l'idée d'une démocratie censitaire et le retour vers la tradition, le passé comme fondement. Marcel Gauchet explique que « ce que nous sommes, nos ancêtres l'ont été et nos descendants le seront. Être fidèle à la tradition, c'est entrer dans la communion mystique des êtres qui se perpétue indépendamment du cycle de la naissance et de la mort » (2008, 72). La crise de la démocratie moderne relève de deux dimensions : les principes et les faits. Sur le plan des principes, c'est la question d'un gouvernement autonome qui se pose, se gouverner soi-même. Comment peut-on concevoir l'autonomie sur le plan politique si on admet la séparation entre l'organisation étatique et la société, et, sur le plan historique, concevoir la liberté de se réaliser soi-même quand l'avenir se montre incertain ? S'agissant des faits, il est possible d'identifier un ensemble de

problèmes susceptibles de se cristalliser en crises, lesquelles contribuent à fragiliser le système démocratique. Ces problèmes sont liés à l'aspect politique, du droit et de l'histoire.

## **2. La démocratie minimale : quand l'individu prime sur le collectif**

Si par la « démocratie » nous entendons la sauvegarde du droit des individus et la souveraineté du peuple, nous pouvons nous rendre compte que les régimes politiques actuels tendent de plus en plus vers une forme de « démocratie minimale ». Selon Marcel Gauchet, « la révolution démocratique substitue la représentation d'un fondement situé en bas : l'atome social, l'individu, est premier, la cohésion du corps collectif est dérivée et produite, la souveraineté est déléguée, le pouvoir est expression surgie du dedans même de la société » (2002, 15). Dans cette forme de démocratie minimale, la volonté collective est traduite et mise au service des libertés individuelles. C'est le domaine privé et individuel qui prend le pas sur le public et le collectif faisant du coup de la démocratie moderne une société politique de marché.

Dans une société politique de marché, par définition, ce sont les intérêts économiques qui conditionnent et montrent la voie à suivre. La société politique de marché est une forme de société dont le fonctionnement politique suit le rythme de celui des marchés. Dans ce processus d'organisation, ceux qui exercent le pouvoir politique font de leur mieux pour le fonctionnement des choses. C'est une forme d'organisation politique qui n'est plus investie d'une mission de constitution collective et historique.

On assiste donc à une forme de rupture qui fait disparaître l'État-providence dans l'organisation étatique et la crise économique qui entraîne le retour des politiques libérales, la chute du mur de Berlin, la faillite des économies collectives, le développement des finances de l'économie mondiale limitant les dispositions de planification individuelle et de finance des États. En effet, ces grands changements

qui sont intervenus au cours du développement historique sont inséparables du développement de la technologie et de la communication qui ont fortement influencé l'organisation des collectivités. Selon Jürgen Habermas :

Dans la mesure même où la science et la technique s'introduisent dans les sphères institutionnelles de la société et où, par-là, elles transforment les institutions elles-mêmes, les anciennes légitimations se trouvent détruites. La sécularisation et la « désacralisation » des images du monde orientant l'action, voire la tradition culturelle dans son ensemble, sont la contrepartie d'une « rationalité » croissante de l'activité sociale (1973, 4).

Le développement technologique a facilité à la fois la connexion des membres de la collectivité et leur individualisation, la construction des identités collectives et individuelles.

Nous pouvons, dans le même sens, considérer l'influence de l'État-providence qui en grande partie a participé à la séparation des individus de leurs identités communautaires et familiales. Cette séparation est rendue possible par l'État qui a subi une mutation dans ses fonctions en passant de l'exercice de la souveraineté de l'État à un système d'organisation social qui met en avant les droits des individus. « Désormais, l'État est censé représenter la société des individus conçus comme acteurs de leur histoire (...) » (Legros 2013, 230). Dans cette politique moderne l'organisation étatique porte plus d'intérêt à la protection et à la promotion du droit des individus qu'à la défense des institutions du pouvoir politique qui a pour finalité la protection de la collectivité. On passe alors d'une démocratie qui s'organisait par le biais de la politique à une forme démocratique qui s'organise désormais par le droit des individus.

Un bouleversement s'opère : nous ne sommes plus dans une dynamique qui favorise la participation des individus dans l'exercice du pouvoir politique mais ce sont les individus qui sont protégés contre les dérives d'un tel pouvoir. On assiste par-là à un désengagement politique envers la collectivité pour la construction d'un individu de droit. Cela se matérialise par le règlement des différends entre les

individus qui composent la communauté. La médiation ne passe plus par la voie de la politique mais plutôt par la voie du droit. C'est pourquoi avec la modernité on assiste à un manque d'intérêt des individus à l'égard de la chose politique. Ce manque d'intérêt s'explique par la grande promotion politique de l'individu au détriment du collectif.

Dans ce contexte, les notions de patriotisme, d'attachement à la terre de naissance, de sacrifice pour le bien de la collectivité sont reléguées au second plan dans les sociétés démocratiques modernes. Marcel Gauchet informe que « Ce type d'individus animés par l'idéal sacrificiel de service public, de l'intérêt général ou du bien supérieur de la nation est en voie d'extinction rapide » (1993, 78). Les individus vont perdre le sens du collectif qui n'est plus une fin en soi ; ce sont désormais les préoccupations individuelles qui mènent sur tout le reste. L'aboutissement de ce processus ne relève pas d'un besoin ayant conduit à une revendication de la part des individus mais plutôt à un manque d'influence du politique qui a fini par faire émerger un individualisme sans le vouloir réellement.

L'émergence de l'individualisme s'explique, en grande partie, par la crise du politique. De la même façon que la crise du politique favorise le développement de l'individualisme, en même temps la crise du religieux aussi favorise une nouvelle conception de la religiosité. Cependant, il est important de préciser que dans l'une comme l'autre de ces deux formes de crises, on aboutit à une transformation du donné politique ou celui religieux sans assister forcément à leur disparition. Par exemple, dans le sens d'une nouvelle conception de la religiosité, on remarque un regain dans les conceptions religieuses traditionnelles qui, dans leurs principes, sont obligées de se conformer à la nouvelle individualisation pour se procurer des adeptes. Il en est de même de l'organisation politique sous la forme de l'Etat qui montre son incapacité dans sa mission au sens collectif pour revêtir une nouvelle mission de protection du droit des individus.

Cependant, ce qui paraît paradoxal dans ce rapport entre l'État et l'individu, c'est que la contestation pour l'obtention de nouveaux droits pour les individus est

souvent perçue comme une rébellion contre l'organe politique qui exerce la légitimité collective, alors que c'est le même organe politique qui sert de recours à ses individus. Là est donc le paradoxe. En tant que l'individu est dans l'obligation de se soumettre au pouvoir politique en même temps il lui oppose une contestation pour qu'il n'abuse pas de son pouvoir par la revendication de nouveaux droits pour les individus.

En effet, dans cette dynamique qui favorise le droit de l'individu et lui confère un certain pouvoir qui conduit à un désengagement de l'État au sens d'une organisation sociale qui a pour vocation de promouvoir et de garantir les droits qui vont faire émerger la collectivité. C'est ce qui pousse les individus aujourd'hui à se préoccuper plus de leurs intérêts personnels que de la vie de la communauté entière ou de l'intérêt général. Le pouvoir actuel de l'État se limite donc à veiller sur le respect des dispositions qui rendent la vie sociale possible pour chaque citoyen sans la capacité d'imposer aux individus la conduite à suivre pour l'intérêt de la communauté. Il y a donc un bouleversement dans le rapport entre individu et collectivité. L'individu moderne ne se soucie que de lui-même et des obligations envers lui-même. Il se distingue radicalement du type d'individu qui se soucie plus de ses préoccupations envers la collectivité que de lui-même.

La démocratie moderne est dans l'incapacité, selon Gauchet, « à penser ensemble individu et société, à recomposer une société à partir des individus » (2002, p. 15). L'une des raisons qui expliquent la mise en place du socialisme a été de barrer la route à l'émergence de l'individualisme avec les premières conséquences du développement de la société industrielle. Dans cette société industrielle, l'individu a tendance à mettre en avant son intérêt propre, ce qui fait que la collectivité ne tire son intérêt que de l'effort des intérêts de chaque individu. En voulant améliorer son propre compte, on améliore en même temps le compte de la collectivité. Voilà qui justifie l'émergence du socialisme contre le « *libéralisme de gauche* » qui porte la cause des droits individuels contre l'ancien régime qui imposait une société hiérarchique en contraignant la liberté des individus.

L'une des tares du socialisme était de vouloir instaurer une forme de collectivité radicale, une certaine autorité collective et hiérarchique qui renvoyait à un retour vers ce qui était l'ancien régime sous une forme simplement améliorée. Une autre difficulté était liée à l'idée qu'on a pas conduit la déclaration des droits individuels jusqu'au bout et qu'on est confronté aujourd'hui à des problèmes d'injustice dans une société qui en principe est composée par de libres associés où il n'y a ni pouvoir ni propriété injuste source de différenciation entre les individus. Face à ces deux perspectives que dégage le socialisme, Marx décline une lecture qui permet de mieux comprendre le problème. Selon Karl Marx la proclamation des droits individuels dans le cours de la révolution française est une sorte d'anticipation qui ne peut pas être effective dans la société présente. Son achèvement suppose la mise en place d'une autre société qu'est la société communiste. Selon Karl Marx :

Le communisme se distingue de tous les mouvements qui l'ont précédé jusqu'ici en ce qu'il bouleverse la base de tous les rapports de production et d'échanges antérieurs et que, pour la première fois, il traite consciemment toutes les conditions naturelles préalables comme créations des hommes qui nous ont précédé jusqu'ici, qu'il dépouille celles-ci de leur caractère naturel et les soumet à la puissance des individus unis. De ce fait, son organisation est essentiellement économique, elle est la création matérielle des conditions de cette union ; elle fait des conditions existantes les conditions de l'union (1970, 123).

L'individu est dans une sorte d'illusion dans le sens où il se prend comme étant le produit de ses œuvres alors qu'en réalité il est le produit d'une évolution historique et sociale. Par contre, c'est dans une société entièrement émancipée que l'individu trouvera sa pleine réalisation ; une société où il n'existe plus de propriété privée ou une séparation entre les classes. Il ressort de cette analyse que l'individu c'est la finalité, il faut l'émanciper. Pour pouvoir y arriver, il faut opérer un changement radical dans la société parce qu'elle est l'élément qui conditionne le devenir des individus contrairement au libéralisme bourgeois. Le point de départ doit être de

penser d'abord la société de manière globale avant d'arriver à l'individu. L'individu particulier n'est pas premier sur la société globale. Ce changement dans la société passera forcément par l'appropriation collective des moyens de production, l'élimination de la propriété privée en particulier des moyens de production.

Comment peut-on concevoir une liberté des individus dans une société qui fonctionne sur le principe de l'appropriation collective des moyens de production ? À partir du XIX<sup>e</sup> siècle on assiste à l'émergence du courant solidariste qui correspond à une version modérée du socialisme et du libéralisme. Il découle de cette troisième voie que les droits individuels sont intouchables et au premier chef le droit de propriété. Il faut organiser la société, procéder à une redistribution qui aura comme finalité la construction d'une appartenance collective. C'est le cas des États providentiels du XX<sup>e</sup> siècle qui ont élaboré une voie intermédiaire entre l'appropriation collective des moyens de production du radicalisme révolutionnaire et le libéralisme des droits individuels.

### **1. De la crise du libéralisme à la mondialisation de l'État-Nation**

La déliaison entre l'Etat et la nation qui se manifeste par une communauté politique fondée sur l'individualité sera le plus grand problème de la crise du XXI<sup>e</sup> siècle. Cette crise est liée, d'une part, à la nature de l'activité économique qui est devenue une activité de portée universelle avec comme essence une base rationnelle et technologique. Marcel Gauchet déclare : « L'économie n'est que le vecteur, en l'occurrence, d'une redéfinition complète du mode de coexistence des entités politiques. Leur identité et leur fonctionnement sortent bouleversés de ce nouvel être-au-monde qui s'impose à elles » (2017, 12). Cette dimension universelle permet à l'économie d'échapper au contrôle politique et sort du coup des cadres de l'Etat-Nation. Dans ce nouvel ordre mondial, l'Etat-Nation joue le rôle de contrôleur pour réguler et ajuster l'économie à un niveau local face à une dynamique mondiale et globale qui se matérialise par le phénomène de la

mondialisation. Marcel Gauchet d'annoncer :

La mondialisation est bien davantage qu'un phénomène économique de globalisation des échanges. Elle est portée par la dynamique sous-jacente d'une redéfinition d'ensemble du régime de coexistence des entités politiques, qui ne peut se comprendre qu'en fonction des propriétés de l'unité de base qui en constitue le pivot, à savoir la forme État-nation (2017, 9).

D'autre part, la nouvelle configuration de l'ordre politique est calquée sur le modèle de l'individu moderne et de ses droits qui sont de portée universelle. Ainsi se pose le problème d'adaptation et de réalisation de l'individu dans un monde mondialisé qui limite considérablement les pouvoirs de l'Etat-Nation.

Jamais nos capacités d'auto-production et d'auto-détermination n'ont été aussi grandes, jamais nous n'avons été aussi peu en mesure de les maîtriser. C'est en ce sens qu'il est permis de parler de crise de la démocratie, dans l'acceptation la plus pleine qu'il convient de prêter à ce terme-soit la mise en forme politique de l'autonomie. A la lettre, nous ne savons pas gouverner la puissance dont nous disposons (Gauchet 2017, 20).

Ce qui faisait objet de revendication est aujourd'hui objet de contestation par la mobilité des individus à travers le monde. La remise en question de l'Etat-Nation et la disposition naturelle des droits de l'homme devront permettre aux individus de s'installer là où ils espèrent trouver leur bonheur. L'individu devient libre de déterminer par lui-même le cadre de son existence dans l'exercice de ses droits. Gauchet signale : « Le pouvoir vient d'en bas, il est une délégation de la société et rien d'autre, son essence représentative n'est clairement établie que si elle ne laisse aucune place à la répercussion d'une volonté ordonnatrice supérieure quelle qu'elle soit » (2017, 152). Dans cette situation, l'Etat-Nation fait face à une double menace : par l'économie mondiale et par la reconnaissance universelle des droits de l'homme qui ruinent son pouvoir de gouverner la société. Cette universalisation n'est possible que parce qu'il y a un dépassement des particularités qui n'équivaut

pas à une négation mais plutôt à une vertu haute de l'humanité. Marcel Gauchet explique :

L'illusion du cantonnement ne peut tenir qu'un temps. La logique de l'ensemble finit toujours par s'imposer. On ne peut vouloir l'économie sans voir surgir dans son sillage les corrélats structurels de son fonctionnement, la société de l'histoire dont elle constitue le foyer, l'individu de droit qu'elle présuppose comme acteur, l'ordre politique qui lui procure son espace-temps (2017, 232).

En effet, l'une des valeurs de la modernité est cette destination vers l'universelle qui nécessite toutefois un support pour se déployer. La déliaison du lien social trouve son explication dans le développement du libéralisme économique lié à la mondialisation qui creuse de plus en plus les disparités dans les sociétés. Dans ce contexte, le retour du politique s'impose pour une reconstruction de la société dans sa dynamique d'évolution. Parler d'un retour du politique, c'est parler d'un retour à une politique de l'Etat-Nation pour une reconstruction du cadre social. Marcel Gauchet constate : « Le politique est désormais seul en lice, s'agissant d'infuser leur forme aux communautés humaines, (...). Le politique, en d'autres termes, est devenu l'instituant exclusif de l'être-ensemble » (2017, 239). La société doit continuer à exister, et son existence ne relève ni d'une évidence ni d'une donnée naturelle ; elle suppose un effort de mise en place d'institutions.

Pour trouver une solution à la division de la société et à la menace qui pèse sur l'Etat-Nation, il faut impérativement revenir à une politique nationale. C'est la politique nationale qui permet d'assurer l'équité et la justice au sein des membres d'une même société où se développe un lien de soutien et d'entraide des uns et des autres. En effet, pour mettre un terme à la menace qui pèse sur l'Etat-Nation, il faut réguler le libéralisme économique qui échappe désormais à tout contrôle. Si la vocation de l'économie était d'assurer aux individus des possibilités de survies, son développement actuel est source de destruction et fait de nous les esclaves de notre propre création au sens de la « cage d'acier » dont parle Max Weber qui laisse

apparaître un certain pessimisme avec le règne de la démocratie libérale.

Le monde moderne est désormais un monde sans repère avec l'inconnu du futur qui devient de plus en plus incertain et tend vers la décadence contrairement à l'ancien monde. Ce qui permet de dire que le progrès n'est pas forcément la paix, la liberté et le bonheur. Marcel Gauchet avertit : « Sur la base des mêmes tendances, le progrès prétendu pourra tourner à la décadence ou à la barbarie. Il pourra se solder par la dégénérescence de la nation ou par l'aggravation de la misère du plus grand nombre » (2007, 145). C'est pourquoi nous sommes dans l'obligation de réapprendre la manière dont fonctionnent les choses et font se recomposer les problèmes du nouveau monde. Les problèmes par ailleurs sont très différents de ceux de l'ancien monde d'où le flottement qui caractérise la période actuelle. Ce flottement s'explique par la disparition de repères stables permettant d'orienter l'avenir de la société. À cela s'ajoute une incompréhension de certains enjeux du monde contemporain, directement liés aux effets du progrès et de la mondialisation politique. Il en résulte une hésitation persistante entre l'élaboration de discours nouveaux et le recours à des cadres interprétatifs anciens.

Par ailleurs, si le phénomène de la mondialisation se définit, dans son sens premier, sous l'aspect économique caractérisé par la circulation des personnes, des services et des capitaux sur le principe du libre échange, elle laisse apparaître une dimension tout à fait invisible qui est la désimpérialisation du monde. En d'autres termes, la mondialisation a entraîné la fin de ce qui pendant longtemps caractérisait le devenir des sociétés humaines sous la forme d'organisation politique. Marcel Gauchet décrit le phénomène de la mondialisation comme suit :

Il faut repartir de la première mondialisation, la mondialisation impérialiste, pour saisir par contraste la spécificité de la seconde, dont le caractère central est précisément, à l'opposé, la désimpérialisation du monde. C'est-à-dire le parachèvement du processus générateur de la forme État-nation, pièce maîtresse du processus de sortie de la religion, qui atteint aujourd'hui son terme avec la généralisation de sa logique et de son produit à la planète

entière. Nous sommes les témoins de l'extinction de la forme-empire-une date dans l'histoire de la condition politique. C'est à la lumière de cette disparition qu'il faut comprendre la redéfinition de l'Etat-nation là où il s'est inventé, mais là aussi où il a eu à s'expliquer en permanence avec ce double qui continuerait de le hanter, comme l'expansion coloniale en a fourni l'illustration jusque dans l'histoire récente (2017, 244).

C'est la forme politique de l'Empire, qui de par son commandement se place au-dessus des individus auxquels il commande en s'inscrivant toujours dans une logique de conquête qui le pousse à élargir sa sphère de domination que Marcel Gauchet appelle « *La première mondialisation* ». « Elle s'était effectuée sous le signe de la domination impérialiste et de l'imposition de l'occident de sa culture particulièrement au reste du monde » (Gauchet, 2009, p. 163). Si cette dynamique de l'empire était la forme naturelle de toutes les sociétés politiques depuis l'antiquité, aujourd'hui on assiste depuis la fin de la seconde guerre mondiale à une forte dynamique de désimpérialisation à l'image du processus de décolonisation et de démocratisation des pays d'Occident et d'Afrique qui étaient sous la domination de l'Europe. Marcel Gauchet décrit : « Un monde où l'empire n'est plus possible est un monde où les pouvoirs ne peuvent être que démocratique dans leur principe, en un sens élémentaire, encore une fois, celui de la correspondance représentative à la société qu'ils prétendent gouverner » (2017, 282).

La mondialisation dans son sens politique renvoie à une organisation politique au plan mondiale sous la forme d'État-Nation. Cette manière d'organiser la politique va rompre avec la logique des empires qui étaient celle d'une expansion. Dans la mondialisation avec la forme de l'Etat-Nation, on renonce à la domination et à la conquête de l'Etat voisin. On renonce aux guerres de conquête et à la politique d'expansion. Dans le même sens on exclut la formation d'un gouvernement mondial sous la forme d'un empire global. Marcel Gauchet mentionne « La seconde mondialisation, (...), (qui) s'accomplit dans le sillage de la décolonisation, sous le signe de la libre appropriation par le reste du monde des recettes qui ont

faits leurs preuves en Occident » (2009, 163). En effet, la globalisation met en avant la relation coopérative entre les États et non une politique de domination autoritaire. L'idée d'une organisation politique mondiale sous la forme d'un gouvernement devient caduque.

Dans la mondialisation, les principes libéraux échappent au cadre politique local pour tendre vers des principes universels d'organisation des sociétés qui minimise le cadre politique en mettant hors de son domaine les relations individuelles. Dans cette modernité, la mondialisation politique se manifeste par un grand changement du mode de coexistence entre les unités politiques, un mouvement d'ouverture des sociétés les unes sur les autres dans un monde que personne ne peut plus dominer. Dans la mondialisation on assiste à une désimpérialisation qui rend impossible l'idée d'un gouvernement mondial. Toutefois, le néolibéralisme est la manifestation de la mondialisation politique et économique.

### **Conclusion**

Dans ce monde mondialisé, il n'y a que des individus qui modifient la trajectoire que doit emprunter la démocratie en remettant en question la notion de souveraineté du peuple et de la collectivité qui ont perdu tout leur signification dans un contexte néolibéral. La finalité de la démocratie, sous la forme de l'autogouvernement, est transformée en une démocratie des droits de l'homme sous la forme de l'Etat de droit. Dans cette nouvelle dynamique, vont émerger les droits des individus à l'absence d'une autorité supérieure qui détient un pouvoir de commandement sur tous les individus. L'autonomie devient une autonomie des individus au détriment de la collectivité. Ce qui constitue un échec sur les principes de la démocratie.

Cependant, que la démocratie libérale soit en crise ne signifie pas qu'on doit la rejeter afin de trouver la solution de la société politique dans l'ancien mode de structuration sociale. Cette crise ne peut avoir de solution que par un retour à un projet de société qui s'appuie sur les vecteurs du politique et de l'histoire et du droit et par une nouvelle manière de concevoir l'individualisation dans la société

démocratique. La combinaison des trois vecteurs trouve sa raison d'être dans une possible reconstitution du collectif et une prise en charge parfaite des identités dans leurs différences et leurs pluralités. Un retour à la croyance politique s'impose pour construire une unité sociale, du pouvoir collectif qui témoigne de la marche du processus démocratique qui ne connaîtra pas de fin. « L'avenir de l'humanité est démocratique. La démocratie est la fin de l'histoire ou l'histoire ne dépassera pas la démocratie. Mais l'histoire de la démocratie n'est pas achevée, puisqu'elle est appelée encore à se transformer et à se redéfinir » (Cournarie 2022, 115).

### **Références bibliographiques**

COURNARIE Laurent, 2022, *Religion et Démocratie*, Paris, Entremises.

DERICQUEBOURG Régis, 2007, « Max Weber et les charismes spécifiques », *Archives des sciences sociales des religions*, N°137, pp. 21-41.

GAUCHET Marcel, 2017, *L'avènement de la démocratie IV, Le nouveau monde*, Paris, Gallimard.

GAUCHET Marcel, 2010, *L'avènement de la démocratie III, A l'épreuve des totalitarismes 1914-1974*, Paris, Gallimard.

GAUCHET Marcel, 2010, *Conceptualiser la démocratie*, N°104, *Bulletin de la société française de philosophie*.

GAUCHET Marcel, 2007, *L'avènement de la démocratie II, La crise du libéralisme 1880-1914*, Paris, Gallimard.

GAUCHET Marcel, 2008, « Crise dans la démocratie », *ERES « La revue canienne »*, N°2, pp. 59-72.

GAUCHET Marcel, 2013, *L'avènement de la démocratie I, La révolution moderne*, Folio.

GAUCHET Marcel, 2009, « Du bon usage des droits de l'homme », « *Le débat* », N°153, pp. 163-168.

GAUCHET Marcel, 2005, *La condition politique*, Paris, Gallimard.

GAUCHET Marcel, 2005, « La démocratie à la recherche d'un second souffle », *Tijdschrift voor Filosofie*, Nr. 4, pp. 679-696.

GAUCHET Marcel, 2002, « Les droits de l'homme ne sont pas une politique »,

in *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard.

GAUCHET Marcel, 1993, « Le mal démocratique : Entretien avec Marcel Gauchet », *Esprit*, N°195, pp.

LEGROS Robert, 2013, « Vers un nouvel humanisme, Marcel Gauchet et la question de l'humanisme », *Vers une démocratie désenchanté, Marcel Gauchet et la crise contemporaine de la démocratie libérale. Sous la direction de Gilles Labelle et Daniel Tanguay*, Montréal, Fides.

HOYER Philippe, 2013, « L'individu de droit : de l'abstrait au concret », in *Vers une démocratie désenchanté ? Marcel Gauchet et la crise contemporaine de la démocratie libérale. Sous la direction de Gilles Labelle et Daniel Tanguay*, Montréal, Fides.

MARX Marx et ENGELS Friedrich, 1970, *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions Sociales.

HABERMAS Jürgen, 1973, *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard.

TANGUAY Daniel, 2013, « En quête du politique, Marcel Gauchet et la philosophie politique », in *Vers une démocratie désenchanté ? Marcel Gauchet et la crise contemporaine de la démocratie libérale. Sous la direction de Gilles Labelle et Daniel Tanguay*, Montréal, Fides.

VRAGEN Kritische, 2005, « Réponses de Marcel Gauchet », Nr. 4, pp. 745-746.